

DÉCLARATION LIMINAIRE

SUD SANTÉ SOCIAUX

CMP DU 23 FÉVRIER 2023

Paris, le 23 février 2023

LA FÉDÉRATION SUD SANTÉ-SOCIAUX DÉNONCE L'ATTITUDE D'AXESS qui s'obstine à négocier le sujet des classifications et des rémunérations avec une seule organisation syndicale, et ce, malgré l'opposition de trois syndicats majoritaires, qui expliquent ne pas avoir mandat à entamer la négociation avant que les 183 euros ne soient accordés à l'ensemble des salariés du secteur.

CETTE ATTITUDE ALIMENTE LA TENSION dans l'ensemble de la branche BASSMS et n'est pas de nature à permettre l'émergence d'un accord majoritaire, ce qui est pourtant le but même d'une commission mixte paritaire.

ENFIN, NOTRE FÉDÉRATION SE FÉLICITE de la forte mobilisation qui a eu lieu le 2 février dernier pour continuer à imposer un rapport de force. Les 4000 salarié-e-s présents ce jour-là sont venus crier leur colère et affirmer leur détermination devant la situation catastrophique de notre branche.

